

# Juliacum

N° 8 - OCTOBRE 1990

Bulletin réalisé par une équipe de l'association pour  
la sauvegarde et l'animation du château de Jully.  
89160 - JULLY

Distribué gratuitement aux habitants de Jully et aux membres de l'association.

---

## INFORMATIONS DIVERSES :

Malgré l'absence de grande manifestation sur la butte de Jully, cet été fût néanmoins bien occupé : ce Juliacum relate donc quelques événements.

La saison fût marquée dans toute la région par les célébrations du neuvième centenaire de la naissance de Saint Bernard (1090-1153), et parmi elles il faut mentionner l'excellent spectacle "Bernard de Clairvaux".

### SOIREE AUDIO-VISUELLE :

Retenez la date du **SAMEDI 24 NOVEMBRE 1990** pour une projection à 20 heures 30 à la salle de l'école à Jully-la-Maine.

Des informations sur cette soirée seront données ultérieurement.

### ASSEMBLEE GENERALE 1990 :

Elle aura lieu à Jully-la-Maine, le **SAMEDI 8 DECEMBRE 1990** à 20 heures. Nos adhérents recevront bien entendu un courrier pour cette journée.

### COTISATIONS 1990 :

Il est encore temps de nous adresser votre cotisation annuelle, si vous avez oublié celle-ci.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'association s'est réuni le 19 septembre 1990 : à l'ordre du jour, la préparation des activités 1991 (surprise jusqu'au prochain Juliacum !) et château de Jully.

### AVIS :

Nous vous prions de nous signaler toute erreur d'adresse (érronée ou incomplète), tout manque de réception de Juliacum. De plus, si vous êtes intéressé par quelques numéros anciens de Juliacum, faites-en part (par écrit ou par l'intermédiaire d'un membre de Jully) ; nous vous les adresserons (nous pensons particulièrement à nos nouveaux membres).

### CARTES POSTALES :

Toujours à votre disposition (20 Frs les quatre ou 25 Frs par envoi postal) ; pensez à la fin de l'année proche !

### SOIREE DU SAMEDI 25 AOUT 1990 :

Nous nous sommes retrouvés peu nombreux pour revoir des images de notre fête du 2.7.89, agrémentées pourtant cette fois-ci de deux cassettes vidéo. Dommage que cette période de vacances nous ait soustrait quelques spectateurs. Néanmoins la présentation a pu ravir les personnes présentes.

### LU DANS L'YONNE REPUBLICAINE CET ETE :

le 12.7 : rallye de Jully

le 17.8 et le 24.8 : sur les pas de St Bernard à Jully et à Pontigny

le 6.9 : expo-photo à Jully (sous l'égide de la municipalité)

le 14.9 : un panneau d'information devant la butte.

### NETTOYAGE DES CALVAIRES :

Des membres de l'association ont procédé à la toilette des calvaires au cours des mois de mai et juin ; les calvaires suivants ont été traités : la Loge (juliacum N° 2), la Maine sur la route de Bréviande (N° 3), la Maine près de l'église (N° 7), Frace (N° 4), la Folie (N° 5), les Forges (N° 6), et enfin celui du château (décrit dans ce bulletin).



*Au calvaire commémoratif de la butte  
(30.6.90)*

*Au hameau des Forges  
(9.6.90)*

## LE PANNEAU D'INFORMATION AUX FORGES :

Notre panneau est en place depuis le début du mois de juillet ; à l'intention des habitants de Jully, des promeneurs, des cyclistes, il donne des informations géographiques, historiques sur Jully et particulièrement sur la butte de l'ancien prieuré.

Des textes, des photographies, un dessin, un plan, nos cartes postales s'y trouvent pour remplir ce rôle au mieux.

Il a été installé au hameau des Forges sur la route de la Maine, à 100 mètres du lavoir, et tout près de l'arbre du Bicentenaire, planté le 18 mars 1989. De cet endroit on découvre entièrement le site et il y a un lieu de stationnement, à savoir l'ancienne mare. C'est ce qui a entraîné notre choix envers cette situation qui n'est pas sur la route la plus fréquentée.

Simultanément un texte concernant le lavoir a été apposé sur une porte parallèle à la route départementale 953 ; outre quelques renseignements sur cet édifice de 1886 (voir Juliacum n° 7), il mentionne l'existence de notre panneau à 100 mètres de là.



*L'existence de notre panneau est signalée sur le lavoir*



*Depuis notre panneau d'information, on découvre toute la butte*

## NOTRE RALLYE DU 8 JUILLET :

Cinquante personnes, réparties en neuf équipes ont courageusement participé aux deux parcours proposés, l'un pédestre, l'autre cycliste. Toute la matinée, une pluie fine a en effet arrosé notre région (imaginez ce que ce peut être d'écrire sur des feuilles détrempées) et ce fût bien dommage pour nous, puisque il fallut se résoudre à se rapatrier sur le hameau de la Maine, vers l'ancienne école pour le repas et les jeux que nous avons proposé aux concurrents (que les personnes qui ont eu du mal à nous rejoindre en ce lieu nous excusent). Les jeux, moins nombreux que prévu, la cour de l'école n'étant pas herbeuse, ont néanmoins permis de finir la journée dans la bonne humeur.

Enfin les résultats purent être proclamés et ce fût l'équipe appelée "Japon" qui remporta ce rallye avec 670 points sur 930. La deuxième équipe "Sahara" collecta 648 points et la dernière "Hollande", 390.



*Rassemblement pour le départ de notre rallye à 8 h 30, le 8 juillet ; il pleut !*

En ce qui concerne la partie cycliste, nous dirons ici que le parcours passait par Sennevoy, Stigny, Ravières (ou avait lieu le casse-croute servi au pâtis), la Malassise, la Folie, Frace (il fallait absolument y passer, sinon il y avait pénalisation !), la Maine, la Loge. Sur le parcours à la limite des communes de Jully et Stigny avait lieu un échange d'enveloppes avec les participants pédestres afin que chacun puisse poursuivre sa route.

Les marcheurs ont eu à parcourir à partir des fermes de la Bergerie, la forêt domaniale de Jully pour atteindre des lieux nommés le Paradis, Farcenot, la combe Marion, Fleurey, la combe du Poulet pour revenir à la Bergerie et au pied de la butte de Jully. La remise de la collation de milieu de matinée eut lieu dans la combe Marion à la croix Mouton, simple croix de bois portée par un socle de pierre daté de 1846, sur le territoire de Stigny.

Ces marcheurs devaient savoir que la plus longue balade à pied a duré 81 semaines pour 29770 km, que le record de distance parcourue à pied en 24 heures est de 256,4 km, qu'il y a 2700 plants d'arbres dans la nouvelle parcelle domaniale, que l'allouette grisolle, que le canard sauvage nazille et que l'hirondelle crossite !

Les cyclistes devaient se souvenir qu'un homonyme d'habitants de Jully, Maurice Dewaele, a remporté le tour de France en 1929, et que le record absolu de vitesse sur vélo est de 223,172 km/h (1973).

Si quelques questions ont fait la différence, de nombreuses autres étaient plus faciles et l'ensemble fût sans doute apprécié.



*Pause des cyclistes sous les arbres du pâtis à Ravières ; jeux, casse-croute, et surtout nécessité de se sécher !*

VISITE DE LA S.F.A.Y. A JULLY LE 10 JUIN 1990 :

Un groupe de 40 personnes de la Société des Fouilles Archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne nous a rendu visite le dimanche 10 juin. Le site de Jully a constitué la dernière étape d'un périple bâti sur deux jours qui les a emmené depuis Auxerre en divers lieux fréquentés ou en rapport avec S<sup>t</sup> Bernard :

-l'abbaye de Pontigny, 2<sup>e</sup> fille de Citeaux.

-l'église et le château de Fontaines-les-Dijon, lieu de naissance de S<sup>t</sup> Bernard.

-la cathédrale S<sup>t</sup> Bénigne à Dijon.

-la chapelle S<sup>te</sup> Anne, également à Dijon, ancienne chapelle début 18<sup>e</sup> S du couvent des Bernardines, qui reçut des religieuses de Tart-l'Abbaye (au 12<sup>e</sup> S des religieuses de Jully avaient été admises à Tart) ; actuellement occupée par un musée d'art religieux.

-le site de Grancey-le-château où d'après la tradition Bernard convertit une partie de son entourage.



*Commentaires historiques pour les membres de la SFAY devant le château*



*...et auprès du calvaire*

-l'abbaye d'Auberive, cistercienne fondée en 1135, reconstruite au 18<sup>e</sup> S.  
-les églises S<sup>t</sup> Nicolas et S<sup>t</sup> Vorles à Châtillon-sur-S, où S<sup>t</sup> Bernard fit ses études.

-l'abbaye de Molesmes, à partir de laquelle des moines, menés par S<sup>t</sup> Robert, partirent fonder Citeaux.

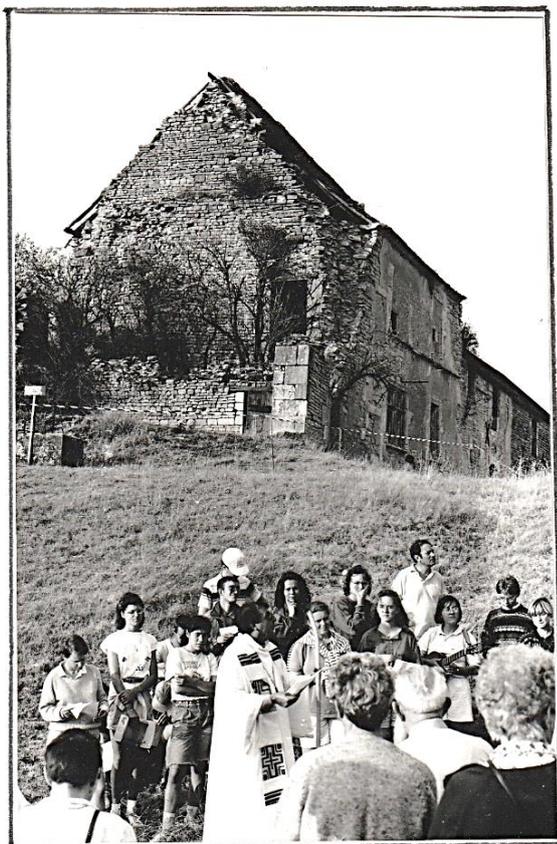
-et enfin Jully où le groupe a pu monter sur la butte pour entendre un commentaire sur l'histoire des lieux et ensuite être reçu par la municipalité à la salle de l'école à la Main et contempler un certain nombre de panneaux de notre exposition avant de reprendre la direction d'Auxerre.

## ETAPE DE LA MISSION DE FRANCE A JULLY :

Le mardi 14 août, une quarantaine de jeunes de 18 à 25 ans ont fait une étape sur la butte de Jully au cours de leur marche de Citeaux à Pontigny, dans le cadre de l'année du 9<sup>e</sup> centenaire de la naissance de S<sup>t</sup> Bernard.

Ils ont quitté Citeaux (S<sup>t</sup> Bernard y est entré en 1112), le 11 août ; ils sont passés à Quétigny pour gagner Fontaines-les-Dijon. Ils ont fait étape à l'abbaye de Fontenay, créée en 1118 et dont l'architecture cistercienne nous fût transmise intégralement. La journée du 14 fut consacrée à l'étape pedestre de Montbard à Jully à travers les bois du Grand Jailly et la commune de Verdonnet.

Ils sont arrivés dans le département de l'Yonne à Jully vers 18 heures, pour rejoindre le lieu où Sainte Hombeline, la soeur de S<sup>t</sup> Bernard a fini sa vie dans la solitude et la prière, et partager un moment avec les personnes de la paroisse et du Doyenné du Tonnerrois qui les ont accueillis.



*Au pied des vestiges de l'ancien prieuré, le père Lacrampe et son groupe*



*"nous sommes là pour vous connaître..."*

Guidés par le père Lacrampe, évêque la Mission de France, ils ont expliqué leur démarche, basée sur l'échange, et la rencontre d'autant qu'ils proviennent d'horizons très différents. La cérémonie des vigiles de l'Assomption a ainsi débuté sur le chemin conduisant aux restes du prieuré et de la ferme de Jully. Une procession silencieuse a ensuite emmené l'assistance recueillie, vers le calvaire dominant le Val de Jully où textes, prières et chants se sont enchainés. Pour la circonstance des bougies ont été allumées sur les fenêtres du bâtiment et les marches du calvaire. A signaler que trois enfants et jeunes filles dénommées Hombeline étaient présentes.

# Sur les traces de saint Bernard au château de Jully

A l'occasion du neuvième centenaire de saint Bernard, une cinquantaine de jeunes de la Mission de France font une marche-rencontre. Mardi ils étaient au château de Jully, sur les traces de sainte Hombeline, sœur du fondateur de l'abbaye de Fontenay.

En reliant, à pied, Citeaux à Pontigny, 50 jeunes gens et jeunes filles de 18 à 25 ans rendent hommage à saint Bernard.

Organisée par la Mission de France, la bonnette du père

s'est retrouvée sur la butte du château de Jully pour y rencontrer les communautés paroissiales du Tonnerrois.

Le choix du lieu de rendez-vous était loin d'être arbitraire puisque Hombeline, la sœur de saint

douloureux à ceux qui n'ont guère l'habitude des marches.

Mais, une fois soignés les petits bobos, tous se sont retrouvés pour des discussions à bâtons rompus, prétextes à échanges de toutes sortes

Jully, pour une soirée à la bonne franquette et un repas tiré du sac.

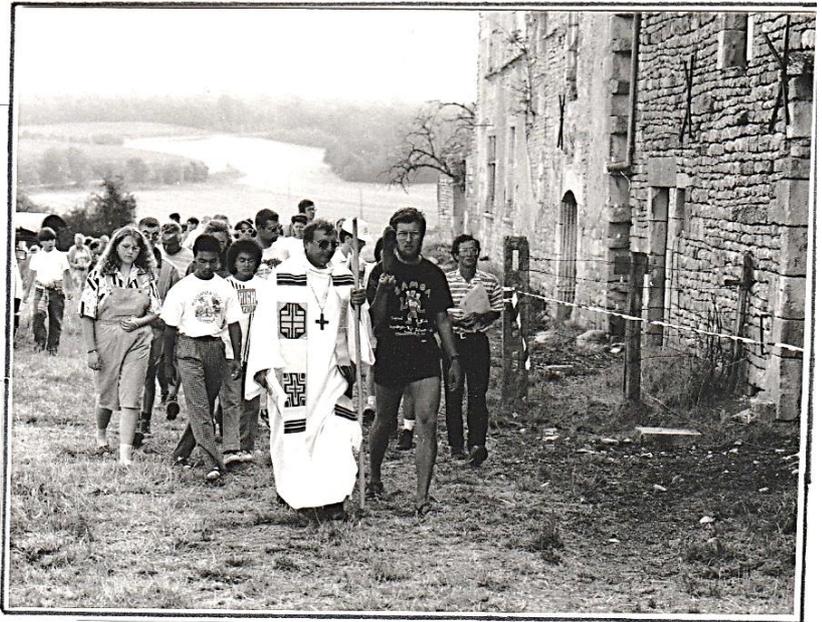
Quelques accords de guitare ont, d'ailleurs, rapidement mis l'ambiance qui convient à ce type de rassemblement où il a été

( VENDREDI 17 AOUT 1990 • L'YONNE REPUBLICAINE )

Ensuite un repas fut partagé entre paroissiens et marcheurs, et la soirée se termina en chansons avec notamment quelques morceaux interprétés par notre membre, René Daudan de Jully-les-Forges, tandis que le calvaire était illuminé à l'aide de bougies. Ce fût l'occasion d'entendre un de ses nouveaux textes consacré à Bernard de Clairvaux.

Il fallut se séparer, le groupe rejoignant Ancy-le-Franc pour la nuit. Le lendemain, les jeunes se dirigeaient vers Pacy et Tonnerre (où St Robert a séjourné avant de fonder Molesmes et Citeaux) puis vers Collan (où s'installèrent les ermites de St Robert), pour arriver à Pontigny le 18 août.

Dans l'abbaye, ils ont préparé un spectacle pour raconter leur périple avant de se quitter sur le lieu même où le futur abbé de Clairvaux a choisi de fonder la 2<sup>e</sup> fille de Citeaux.



*On se dirige vers le calvaire*



*Vigiles autour du calvaire de Jully*

## CALVAIRES (8)

Durant les 7 premiers numéros de Juliacum nous avons fait le tour des calvaires de la commune de Jully ; il en reste un seul, celui du château.

Mr l'abbé J-B. Jobin terminait en 1881 son ouvrage "Histoire du prieuré de Jully-les-Nonnains" (page 190) par ces termes : "Je voudrais qu'on élevât, sur cette terre sanctifiée par tant de vertus quelque monument qui rappelât les souvenirs du passé. Je ne demande pas qu'on rétablisse l'ancienne chapelle, ce serait un monument trop dispendieux ; mais qu'on élève une simple croix, sur le piédestal de laquelle on gravera cette inscription ou quelque autre semblable :

*A L'HONNEUR  
de la bienheureuse ELISABETH,  
première prieure  
de Jully, de Sainte HOMBELINE, soeur  
de Saint BERNARD,  
du bienheureux PIERRE, prieur de ce  
même lieu."*

Celà fût réalisé en 1945, l'abbé André Imbert étant curé de Jully, par l'érection d'un calvaire au sommet de la butte de Jully, là où s'élevait jusqu'au 19<sup>e</sup> S la chapelle de l'ancien prieuré.

Les marches, le socle dont 3 faces portent des inscriptions, et le fut furent récupérés dans diverses maisons et sur un ancien calvaire de la Loge. Le sculpteur Edgar Delvaux réalisa dans de la pierre de Nod-sur-Seine le croisillon qui représente St Bernard et S<sup>te</sup> Hombeline aux pieds de Jésus. Le même artiste réalisa le portail de l'église de Pourrain près d'Auxerre.

La hauteur est de 6,62 m dont 1,36 m pour le croisillon ; celui-ci est daté et signé.

La face principale orientée au sud résume au mieux le passé ; les 2 autres faces font référence aux événements de l'époque ; on reconnaîtra : la célébration du 8<sup>e</sup> centenaire de la mort de S<sup>te</sup> Hombeline, morte à Jully le 21 août 1141, la période de l'occupation, les journées pleines d'espoir de libération de la région, la bénédiction du calvaire, le passage de la croix de bois venant du Luxembourg et se dirigeant vers Vézelay lors de la Croisade de la Paix de 1946 (elle se trouve encore dans la basilique parmi 14 autres croix) et enfin la venue de l'archevêque de Sens la même année en ces lieux.

Rappelons que tout cela a fait l'objet de plusieurs panneaux lors de notre exposition de 1987 et se trouve dans la brochure réalisée depuis.

Le calvaire vient avec 6 autres d'être nettoyé au cours de cet été 1990.



*Le calvaire en août 1990*

HONNEUR ET RECONNAISSANCE  
 À SAINTE HOMBELINE  
 1092 ~ 1141  
 PRIÈRE DES BÉNÉDICTINES DE  
 JULLY  
 ET À SAINT BERNARD SON FRÈRE  
 FONDATEUR DE CE MONASTÈRE  
 ICI MÊME 1114  
 À LA BIENHEUREUSE ÉLISABETH  
 LEUR BELLE-SŒUR  
 PREMIÈRE PRIÈRE DE JULLY  
 AU BIENHEUREUX PRON PRIEUR  
 DIT SAINT PIERRE DE JULLY  
 GRANDS SAINTS DE FRANCE  
 GARDEZ LA FRANCE

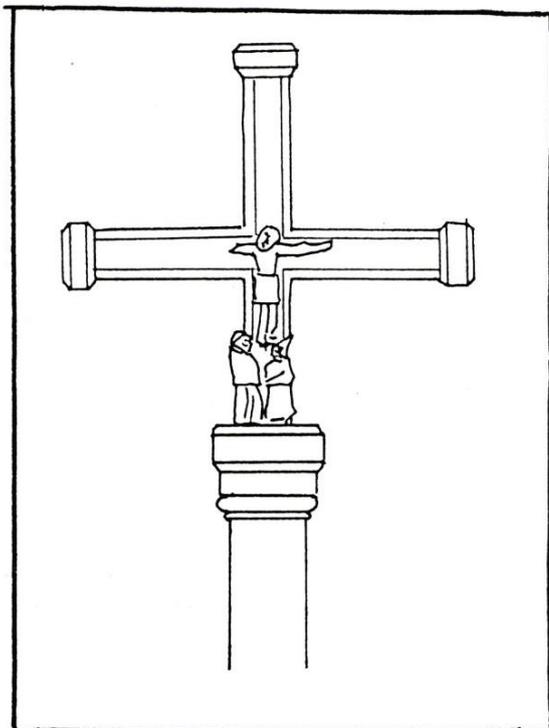
*inscription face sud*

EN GRATITUDE  
 AUX SAINTS DE BOURGOGNE  
 DONT LES MÉRITES  
 SERVIRENT NOTRE LIBÉRATION  
 LA PROVINCE RECONNAISSANTE  
 1941. 8<sup>e</sup> CENTENAIRE. 1945  
 MESSE DEVANT LA CROIX PORTÉE  
 À VEZELAY CROISADE DE LA PAIX  
 15 - 7 - 1946  
 1-9-1946 MONSIEUR LAMY  
 PRÉSIDE LE PÉLERINAGE SOLENNEL  
 SAINTS DE CHEZ NOUS  
 AIDEZ NOUS

*inscription face est*

POUR LA PROTECTION  
 PROVIDENTIELLE  
 DE NOS PRISONNIERS 1940 ~ 1945  
 DE LA FOLIE 27-7-44  
 DE NOS OTAGES 27-8-44  
 JULLY ET LAIGNES  
 LES FAMILLES RECONNAISSANTES  
 PÉLERINAGE EX VOTO DE LIBÉRATION  
 BÉNÉDICTION DE CE CALVAIRE  
 2 ~ 9 ~ 1945  
 SAINTE HOMBELINE DE JULLY  
 PRIEZ POUR NOUS

*inscription face ouest*



**REPONSES AUX JEUX DU N° 7 :**

**Où est-ce ?**

Il s'agissait de l'une des extrémités de la rambarde du pont du chemin de fer près de la ferme de la Tuilerie. On peut y reconnaître un décor en pomme de pin.

**Quel désordre !**

Les syllabes replacées dans le bon ordre donnaient la phrase : "DIJON ETAIT LA CAPITALE DE LA BOURGOGNE".

**Mots Masqués :**

Il restait dans la grille le "BAOBAB".

**JEUX :**

**OU EST-CE ?**

**QUEL DESORDRE !**

DAIT - MES - DE - JUL - YE - EU - DE  
 - BA - PRI -  
 - MO - LE - DE - RE - LES - PEN - L'AB  
 - DE - LY

Remettez les syllabes dans le bon ordre afin d'obtenir une phrase.



**LA CHASSE EST OUVERTE !**

C'est de saison, mais que vous soyez chasseur ou non, nous vous invitons à prendre un crayon et à terminer le remplissage de la grille ; toutes les cases portant le même nombre contiennent toujours la même lettre ; VISEZ JUSTE !

